



# Le Cadre *amélioré* de la gestion pour la GI/TI:

**Gestion plus efficace,  
plus cohérente et de  
meilleure qualité de la  
GI et la TI**

*Maximise les investissements de votre Ministère en la gestion de l'information et la technologie de l'information (GI/TI) tout en réduisant les risques au minimum.*

- Sélection optimale d'investissements à haut rendement en GI/TI
- Prise des décisions équilibrées
- Gestion globale des risques
- Contrôle amélioré des délais et des budgets
- Excellente exécution des projets

# Il faut accorder une attention particulière aux investissements en GI/TI

L'évolution rapide de la GI/TI est en train de transformer la manière dont le gouvernement du Canada offre ses services et exécute ses programmes. De façon croissante, les investissements en GI/TI sont essentiels au respect, par le gouvernement, de son engagement à aider les Canadiennes et les Canadiens à obtenir les avantages que leur offre une société de l'information où les connaissances constituent la principale matière première.

*Le gouvernement s'est engagé à maximiser le rendement des investissements en GI/TI*

La taille des investissements faits par le gouvernement en GI/TI — près de 4 milliards de dollars par an — témoigne du souhait ambitieux du Canada de devenir le pays « le plus branché » d'ici

l'an 2000. Conscient du fait que les Canadiennes et Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement administre prudemment leurs ressources, celui-ci s'est aussi engagé à maximiser le rendement des investissements en GI/TI et à veiller à ce que les projets de GI/TI soient accomplis à temps et sans dépasser les budgets, tout en fournissant les résultats escomptés.

## Le Cadre amélioré de la gestion pour la GI/TI

Pour aider les ministères à mieux gérer leurs projets de GI/TI, le gouvernement a créé, en 1996, le Cadre amélioré pour la gestion des projets de technologie de l'information, qui par la suite, est devenu le Cadre amélioré de la gestion pour la GI/TI (CAG). Le CAG a été élargi de façon à ne plus se limiter strictement à la gestion des projets et à inclure également la gestion des portefeuilles, ce qui comprend la gestion et la régie générales des investissements en GI/TI. Cette mesure aide à améliorer l'utilisation stratégique des investissements en GI/TI, du fait que l'on tient compte davantage des orientations et des priorités opérationnelles.

*Le CAG est un modèle de gestion intégrée*

Le CAG augmente la capacité du gouvernement de gérer ses investissements en GI/TI, de mener à bien les projets de GI/TI et de réduire le risque. Le CAG est un modèle de gestion intégrée qui renferme des processus et pratiques clés destinés aux cadres, ainsi qu'aux gestionnaires dirigeant les opérations et les projets. Un certain nombre d'instruments sont fournis à l'appui du cadre : principes, meilleures pratiques, méthodologies, outils, gabarits, manuels, guides et normes.

*Le CAG concentre sur la gestion des portefeuilles et des projets*

Le CAG porte principalement sur deux grands secteurs, à savoir la gestion des portefeuilles et la gestion des projets. Il fait ressortir l'importance d'aligner la planification des opérations sur une

stratégie intégrée de GI/TI. Il est important que cette stratégie serve, entre autres, à fixer des priorités et à dresser des budgets pour les investissements en GI/TI à l'échelle de l'organisation et permette à celle-ci de bien gérer les projets, les opérations courantes, ainsi que les améliorations et les projets exploratoires. Dans ce contexte, les organisations devraient passer en revue leurs investissements en GI/TI et les priorités établies à cet égard et — en se fondant sur les résultats de cet examen et en tenant compte des fonds disponibles — devraient sélectionner les investissements qui fourniront des résultats optimaux. Le CAG favorise aussi l'application de techniques de gestion des projets pour l'ensemble des initiatives approuvées, ainsi que la mise en œuvre d'une gestion des risques et du rendement à tous les niveaux du processus.

## LE CAG REPOSE SUR QUATRE PRINCIPES :

- 1 Alignement des investissements en GI/TI sur les stratégies directeurs opérationnelles
- 2 Définition de responsabilités claires en matière de gestion des investissements en GI/TI
- 3 Création de disciplines organisationnelles de gestion des projets
- 4 Définition et gestion constantes des risques



# CADRE AMÉLIORÉ DE LA GESTION POUR LA GI/TI

**HARMONISATION DE LA GI/TI AVEC LES ORIENTATIONS DES ACTIVITÉS**

**DISCIPLINES MINISTÉRIELLES**

Stratégie des activités

Stratégie de la GI/TI

Stratégie des Ressources humaines

Stratégie de Finances

Stratégie de la gestion des biens

Analyse de rentabilisation

Gestion du portefeuille

- Sélectionner
- Prioriser
- Ressource
- Examen continu et gestion intégrée

Activité GI/TI

**RESPONSABILISATION**

Charte de projet

Disciplines de gestion de projet

- Planification
- Suivi et surveillance
- Gestion des besoins
- Gestion de la configuration
- Gestion des marchés
- Assurance de la qualité
- etc.

**GESTION DES RISQUES**

**GESTION DU RENDEMENT**

**Meilleures pratiques, méthodes, outils, éducation, conseils et appui**

## Mise en œuvre du CAG

**BASE DE RÉFÉRENCE** Pour être mieux en mesure d'orienter et de guider les initiatives d'amélioration, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a effectué, au mois de juin 1998, une évaluation visant à établir une base de référence pour 21 grands ministères. Cette évaluation a aidé à repérer les points forts des pratiques appliquées, les secteurs où des améliorations devraient être apportées et les risques. Cette base de référence a servi à établir les plans de mise en œuvre du CAG au SCT et dans les ministères et a fourni des données de comparaison pour évaluer par la suite les progrès réalisés.

**PARTENAIRES** Le *Conseil de mise en œuvre du CAG* a été mis sur pied dans le cadre d'un partenariat pangouvernemental et réunit des représentants de 21 grands ministères, des participants clés du Bureau du

Vérificateur général et de l'Institut des informaticiens du gouvernement et des représentants d'organismes centraux dans des secteurs fonctionnels comme les politiques, les risques, la vérification et l'approvisionnement. Le Conseil fournit des conseils et un soutien devant aider à la mise en œuvre du CAG partout au gouvernement. Dans leurs ministères respectifs, les membres du Conseil travaillent et collaborent avec collègues des différents secteurs d'activité, ainsi qu'avec les groupes de planification ministérielle, de vérification interne, des finances et de planification de la GI et de la TI.

Les *Groupes d'intérêts spéciaux (GIS)* se rencontrent pour partager leurs expériences, les meilleures pratiques et les leçons apprises dans des domaines précis comme la gestion des risques et l'amélioration des processus.

**Partenariat pour faire  
notre but une réalité**

Des *Groupes de travail* spéciaux aident à mettre au point des solutions précises, y compris des gabarits, des outils, des directives et des méthodologies.

La *Division du CAG, Direction de la DPI, SCT*, est un centre d'excellence qui aide les ministères à mettre en œuvre le CAG. En collaboration avec le *Conseil de mise en œuvre*, cette Division améliore continuellement le contenu du CAG, met en œuvre des solutions et des trousseaux d'outils ayant fait l'objet de recherches poussées, dirige des colloques et des ateliers, s'occupe des questions stratégiques et assure de direction, fournit des conseils et assure un soutien.

## Le CAG offre des avantages inégalés

Le CAG peut vous fournir, à vous en tant que cadre supérieur, un cadre décisionnel plus équilibré qui vous aidera à tenir compte de vos priorités opérationnelles dans vos choix d'investissements en GI/TI. En appliquant les concepts sous-jacents du CAG, comme la responsabilisation accrue, la gestion des risques et la gestion du rendement, vous augmenterez la probabilité que vos projets de GI/TI soient couronnés de succès dans toute votre organisation, et vos investissements vous fourniront un meilleur rendement.

En tant qu'intervenant du domaine de la TI, vous exercerez un plus grand contrôle sur les échéanciers des projets et les budgets, vous gèrerez mieux les cycles du changement et vos projets fourniront de meilleurs résultats.

**Vous aussi pourriez en profiter!**

Les recherches effectuées à propos d'un certain nombre des principales organisations de l'industrie ont révélé que l'adoption de meilleures pratiques procure certains avantages concrets dont les suivants :

- Économies de 4 à 6 \$ pour chaque dollar investi
- Augmentation de 10 à 100 % de la productivité
- Réduction de 50 à 70 % des retards dans les échéanciers
- Réduction de 25 à 40 % du travail à reprendre
- Augmentation de 45 à 70 % de la qualité

L'approche globale qu'offre le CAG ne se limite pas à la simple mise en œuvre de meilleures pratiques; elle améliore davantage les résultats obtenus par l'organisation.

**Cherchez à en savoir davantage — Visiter le site Web du CAG à l'adresse [www.cio-dpi.gc.ca/emf/EMFIndex\\_f.html](http://www.cio-dpi.gc.ca/emf/EMFIndex_f.html).**

Votre membre au Conseil de mise en œuvre du CAG constitue votre point d'accès à l'information et à des conseils. Des ateliers et des colloques sont régulièrement organisés — demandez à votre représentant au Conseil le temp et la place des prochains événements de ce genre.

Communiquez avec la Division du CAG, Direction de la DPI, SCT, pour obtenir plus d'information à ce sujet, y compris sur la façon de participer aux activités du Conseil de mise en œuvre.

Tél : (613) 957-9689  
Télécopie : (613) 946-5040  
Courrier électronique : [ginley.julia@tbs-sct.gc.ca](mailto:ginley.julia@tbs-sct.gc.ca)